

MAIRIE DE BIERVILLE

152 rue des Fossés Tremblés

76750 BIERVILLE

Tél : 02 35 34 87 29

Mairie-sg.bierville@neuf.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le 13 décembre à 20 h 30, la Commission légalement convoquée le 5/12/2016, s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. Guy PRUVOST.

Membres présents : MM. PRUVOST, BOUTET, PAILLOUX, LESEIGNEUR, VAUSSIÉ, DUBOC

Membres absents : M. LECLERCQ (pouvoir à M. PRUVOST), M. FARANDA, Mme POIS (pouvoir à Mme DUBOC), Mme BLEROT excusée, M. DURAND excusé

N° 66

Arrêt du projet de plan local d'urbanisme de Bierville tel qu'il est annexé à la présente délibération et clôture par le conseil municipale de la concertation engagée pendant le déroulement des études.

Le conseil Municipal,

- ✓ Vu l'article L. 403-6 du code de l'urbanisme,
- ✓ Vu les articles L. 153-14 et L. 153-163 prévoyant l'arrêt de l'élaboration du projet de PLU par délibération du Conseil municipal et transmis pour avis aux personnes mentionnées aux articles L 132-7, L 132-9, L 153-17 du Code de l'urbanisme,
- ✓ la délibération en date du 23/06/2015 prescrivant la révision du POS en PLU, et définissant les modalités de concertation et objectifs,
- ✓ La délibération en date du 10/11/2015 relative à l'approbation du marché public de prestations intellectuelles passée en procédure adaptée "Révision du POS en PLU",
- ✓ La délibération du Conseil Municipal en date du 22/07/2016 relative à l'approbation du PADD,
- ✓ La concertation publique qui s'est déroulée dans les conditions suivantes :
 - affichage en mairie
 - distribution dans les boîtes aux lettres des particuliers des invitations à participer aux réunions publiques
 - Organisation de 2 réunions publiques à la salle polyvalente de la commune
 - 1° réunion du 3/05/2016 portant sur le diagnostic et le PADD
 - 2° réunion du 6/10/2016 portant sur la présentation du plan de zonage, du règlement et des annexes.

La première réunion qui présentait le diagnostic et les objectifs développés dans le PADD a suscité plusieurs questions et en particulier sur le développement possible du hameau du Coudray et le statut des anciens bâtiments agricoles. La plupart des participants ont approuvé les objectifs du PADD et en particulier la réflexion menée sur les cheminements doux et les liaisons possibles avec l'école de Pierreval et la Gare de Longuerue.

La seconde réunion publique présentait les propositions de zonage. Cette présentation faisait suite aux orientations du PADD et intégrait les remarques formulées par la chambre d'agriculture et la DDTM notamment sur le zonage proposé au hameau du Coudray. La présentation a reçu un accueil favorable de la majorité des participants.

Deux propriétaires ont contesté ce zonage et auraient souhaité que leurs biens soient classés en zone U. Le choix retenu leur a été expliqué publiquement.

- la première parcelle est intégrée à une exploitation agricole en activité avec une partie élevage
- la seconde posait des problèmes d'extension de l'urbanisation en dehors de l'enveloppe urbaine

Après en avoir délibéré,

1. clôt la concertation engagée pendant le déroulement des études,
2. arrête le projet de plan local d'urbanisme de BIERVILLE tel qu'il est annexé à la présente délibération,
3. précise que ce projet sera communiqué, pour avis, aux personnes publiques associées :
 - madame la Préfète de la région Normandie, Préfète de Seine-Maritime
 - Monsieur le président du Conseil régional de Normandie,
 - Monsieur le président du Département de la Seine Maritime
 - Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture
 - Monsieur le président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Rouen
 - Monsieur le président de la Métropole
 - aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés,
 - à Madame la présidente du Pays entre Seine et Bray
4. indique que le projet sera communiqué, à leur demande, aux communes limitrophes.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable aux éléments délibérés ci-dessus.

Bierville le 15/12/2016

Le Maire,

Guy PRÉVOS

